



APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX N° 02/2025

CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES

OBJET :

**ACHAT DE CLIMATISEURS AU PROFIT DE L'ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE RELEVANT
DE L'UNIVERSITE SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH DE FES
EN LOT UNIQUE**

Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix passé en application l'alinéa 2 du paragraphe 1 de l'article 19 et l'alinéa b du paragraphe 3 de l'article 20 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.



ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITE SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH
Ecole Normale Supérieure de Fès

Marché N°..... / 2025

Marché N°/2025, passé suite à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix passé en application l'alinéa 2 du paragraphe 1 de l'article 19 et l'alinéa b du paragraphe 3 de l'article 20 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Entre : **L'Ecole Normale Supérieure Relevant de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès** représentée par son Directeur, Désigné ci- après par le terme "**Maître d'Ouvrage**",

D'une part

ET

$$Et$$

1- CAS D'UNE PERSONNE MORALE

M. Qualité.....

Agissant au nom et pour le compte de (Raison sociale et forme juridique de la société)

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.

Au capital social Patente N°

Registre de commerce de Sous le N°

Affilié à la CNSS sous N°

Faisant élection de domicile au

Compte bancaire N° (RIB sur 24 positions)

Ouvert auprès de

Désigné ci-après par le terme « Titulaire ».

D'autre part

Il a été arrêté et convenu ce qui suit

2- CAS D'UNE PERSONNE PHYSIQUE

M
 Agissant en son nom et pour son propre compte.
 Registre de commerce desous le n°
 Patente n° Affilié à la CNSS sous n°
 Faisant élection de domicile au
 Compte bancaire (RIB 24 positions).....ouvert auprès de.....
 Désigné ci-après par le terme « Titulaire ».

D'autre part

Il a été arrêté et convenu ce qui suit

3- Cas d'un groupement

LES MEMBRES DU GROUPEMENT CONSTITUE AUX TERMES DE LA CONVENTION
.....(LES REFERENCES DE LA CONVENTION) SOUSSIGNE :

- MEMBRE 1 :

M QUALITE
 AGISSANT AU NOM ET POUR LE COMPTE DE EN VERTU DES POUVOIRS
 QUI LUI SONT CONFERES.



AU CAPITAL SOCIAL PATENTE N°
REGISTRE DE COMMERCE DE SOUS LE N°
AFFILIE A LA CNSS SOUS N°
FAISANT ELECTION DE DOMICILE AU
Compte bancaire (RIB 24 positions).....
ouvert auprès de.....
- Membre 2 :
(Servir les renseignements le concernant)
- Membre n :
-
Nous nous obligeons (conjointement ou solidairement, selon la nature du groupement) ayant M.....(prénom,
nom et qualité) en tant que mandataire du groupement et coordonnateur de la réalisation des fournitures, ayant un compte
bancaire commun (RIB 24 positions).....
Ouvert auprès de.....
Désigné ci-après par le terme « Titulaire ».

D'autre part

Il a été arrêté et convenu ce qui suit





CHAPITRE I: **CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

Article 1 : Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix a pour objet l'ACHAT DE CLIMATISEURS AU PROFIT DE L'ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE RELEVANT DE L'UNIVERSITE SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH DE FES EN LOT UNIQUE.

Article 2 : Documents constitutifs du marché

Les pièces contractuelles constitutives du marché :

- L'acte d'engagement ;
- Le présent cahier des prescriptions spéciales ;
- Le bordereau des prix détail estimatif ;
- La documentation technique présentée lors de la procédure d'appel d'offres ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés travaux exécutés pour le compte de l'Etat (CCAG-T) approuvé par le décret n° 2-14-394 du 6 Chaâbane 1437 (13 mai 2016).



En cas de contradiction ou de différence entre les documents constitutifs du marché, ceux-ci prévalent dans l'ordre où ils sont énumérés ci-dessus.

Article 3 : Références aux textes réglementaires

- Décret n° 2-22-431 du 15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics ;
- Décret n° 2-14-394 du 6 Chaâbane 1437 (13 mai 2016) approuvant le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de travaux ;
- Décret n°2-16-344 du 17 chaoual 1437 (22 juillet 2016) fixant les délais de paiement et les intérêts moratoires relatifs aux commandes publiques ;
- Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 (11/11/2003) portant promulgation de la loi n° 69.00 relatives au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes ;
- Décret Royal n°330-66 du 10 Moharrem 1387 (21 avril 1967) portant règlement général de comptabilité publique tel qu'il a été modifié et complété ;
- Dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) relatif aux nantissements des marchés publics ;
- Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1689-23 du 14 hija1444 (3 juillet 2023) pris pour l'application de l'article 153 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics ;
- Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ;
- Textes législatifs et réglementaires en vigueur relatifs au travail, à la sécurité sociale et aux accidents de travail ;
- Dahir du 25 Juin 1927 concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail ;





CHAPITRE II : **DESCRIPTION TECHNIQUE ET MODE D'EXECUTION**

Le fournisseur est tenu de se conformer aux spécifications techniques décrites ci-dessous qui est considérées comme un seuil minimal exigé.

Le matériel objet du présent appel d'offres est constitué d'un LOT UNIQUE qui se compose des équipements suivants :

N.B : Les éventuelles marques mentionnées dans le présent CPS sont données à titre indicatif, le prestataire peut les substituer par toute autre marque de nature équivalente ou supérieure.

Les prestations à livrer sont Détaillées comme suit :

LOT N :	Désignation de l'article	Caractéristiques techniques
LOT UNIQUE	Climatiseur type <u>1</u>	Climatiseur split mural – Inverter – 18000 BTU • Type : Refroidissement et chauffage • Tension : 220-240V / 50Hz • Capacité : 18000 BTU (froid), 18500 BTU (chaud) • Puissance : 1623W (froid), 1481W (chaud) • Niveau de bruit : 44 dB (intérieur), 54 dB (extérieur) • Gaz réfrigérant : R410A – Classe énergétique : A • Fonctions : ➢ Refroidissement rapide et puissant ➢ Mode veille ➢ Fonctionnement automatique ou smart ➢ Prévention du flux d'air froid ➢ Affichage LED ➢ Minuterie ON/OFF (0–8h) ➢ Redémarrage automatique ➢ Très silencieux • Télécommande incluse





